6e année — Ottawa et Hull, Lundi, 20 Octobre 1884 — No. 242

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an.....$3,
do do quatre mois.. 1.00
do do un mois..... 0.25
Edt. Hebdomanaire, par an..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.0
A long terme, conditions spéciales

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

Ottawa et Hull, 20 Octobre 1884

LA FRANC-MAÇONNERIE

La chapelle de la congrégation des hommes se remplit, chaque dimanche soir, d'une foule recueillie et attentive. Le R. P. Fillâtre, chapelain de cette congrégation, donne une série de conférences sur la franc-maçonnerie, et ce sujet actuel a nécessairement attiré l'attention du public intelligent de notre ville.

Déjà, suivant pas à pas l'encyclique *Humanum Genus*, le conférencier avait traité de la lutte du bien et du mal, telle que l'histoire nous la montre ; puis il avait fait voir à ses auditeurs les points précis sur lesquels la bataille se livre de nos jours. L'histoire à la main, il avait, il y a huit jours, montré l'action maçonnique dans le monde.

Hier, son sujet était plus philosophique. Il s'agissait de démontrer que toute société secrète est contraire au droit naturel.

Pour le faire, l'orateur a développé les trois idées suivantes :

1o L'obéissance, si belle dans les corps religieux, devient une infamie le jour où elle fait, comme dans la franc-maçonnerie, l'homme esclave de supérieurs inconnus et où elle le leur livre pieds et mains liés. L'orateur a surtout fait ressortir le contraste qu'il y a entre l'obéissance raisonnée et voulue des saints et celle des automates qui se meuvent sous l'action des hautes ventes. Est-ce là la liberté voulue par Dieu, l'auteur de la nature? Est-ce là la liberté apportée par N. S. Jésus-Christ ?

2o La discrétion est une vertu. Elle est belle dans l'amitié, admirable dans l'inimitié. Cette vertu devient un devoir strict dans les professions où l'homme est fait le confident d'un autre homme et parfois le dépositaire de l'honneur d'une famille. Mais vouloir exiger le secret et cela, sous peine de mort, sur des agissements hostiles à l'intérêt religieux ou à l'intérêt social, est certainement contraire au droit le plus élémentaire. S'il y a des cas où il faut se taire, il en est d'autres où il faut parler. La franc-maçonnerie exige un secret absolu et elle est partant condamnable.

3o L'hypocrisie a toujours été stigmatisée par l'homme de cœur ; elle a toujours été considérée comme le plus bas des vices. Or, que voit-on dans les sociétés secrètes, sinon l'hypocrisie érigée en principe, la dissimulation pratiquée sur toute la ligne? Ici le franc-maçon sera un catholique simulé, là un impie fanfaron, ici un moraliste sévère, là un homme sans mœurs et sans réserve ; partout l'homme du milieu où il se trouve et surtout l'humble esclave des intérêts de la secte. Où est la dignité humaine? où est la noblesse de caractère? comment surtout trouver dans cette conduite la franchise chrétienne?

Tel fut, en peu de mots, le sujet traité hier soir. Le conférencier conclut en invitant ses auditeurs à prier pour les malheureux enlacés dans les filets de la franc-maçonnerie et en les suppliant, au nom de la foi et de la raison, de ne prêter jamais l'oreille aux chants trompeurs de cette sirène.

LE PACIFIQUE

La partie du chemin de fer du Pacifique qui s'étend de Sudbury à Pockamasing—distance d'à peu près 65 milles—est achevée et devait être livrée samedi soir à la compagnie. On nous fait les plus grands éloges de la manière dont les travaux sont faits. Il est décidé que les bureaux seront transportés bientôt à 90 milles de Sudbury, à un endroit connu sous le nom euphonique de Bishkootasing, c'est à dire avant le jour de la paie du mois prochain.

Pour éviter tout désordre, les entrepreneurs ne permettent a personne d'aller sur la ligne Il faut être muni d'une *passe*. Cinq de nos maisons d'affaires canadiennes ont à Sudbury des représentants qui font le commerce sous les tentes : ce sont MM. P. H. Chabot, Leblanc et Lemay, O. Auclair, Noël et Chevrier, et Latrémouille. Il y a aussi deux ou trois marchands anglais.

Les moyens employés par les spéculateurs pour débiter du méchant whiskey parmi les travailleurs, au nombre d'environ 6,000, sont, on le dit, fort ingénieux. Il arrive souvent, toutefois, que les agents surprennent les délinquants qui sont alors soumis à de fortes amendes.

On nous apprend, en outre, qu'il y aura cet hiver une diligence qui fera le service d'un terminus à l'autre de la ligne, sur cette section du lac Supérieur—laquelle sera terminée de bonne heure l'été prochain.

LES FAITS DU JOUR

Notre courrier de Hull sera à l'avenir régulier et complet. Nos lecteurs de Hull seront aussi bien servis que nos abonnés d'Ottawa sous le rapport des nouvelles locales.

Les principaux conservateurs de Toronto se sont réunis la semaine dernière pour organiser, dit-on, une démonstration, en l'honneur de sir John A. Macdonald, à son retour d'Angleterre.

Hier, à la basilique, Sa Grandeur Mgr Duhamel a donné le sermon, et a fait des exhortations qui ne sauraient manquer d'être religieusement observées par tous les fidèles, à quelque rang social que chacun occupe dans la société.

Un collaborateur de la *Minerve* qui signe "d'Ottawa," écrit dans la feuille double du samedi, des articles aussi remarquables par le fonds que par la forme. Les hautes questions de sciences sociales, philosophiques, théologiques, etc., y sont traitées avec toute l'ampleur que donnent l'étude et le talent.

Une dépêche de Calgary adressée au *Mail* annonçait samedi que Louis Riel avait été tué dans une émeute à Prince Albert, et que le major Crozier aurait également été massacré avec ses hommes à Battleford. Les autorités prétendaient cet après-midi même n'avoir encore rien reçu d'officiel à ce sujet. On croit à un *canard*.

Le *Free Press* est un singulier journal. Il voudrait toujours avoir l'air d'être dans le vrai, même lorsqu'il avoue avoir tort. Et il ne manque jamais de motifs pour prouver qu'il a mille fois raison de se tromper. Nous avons vu que l'organe grit avait dû rentrer ses calomnies à l'adresse de M. Joseph Tassé. Or, samedi, il donnait à entendre que le *Monde* avait changé de ton en changeant de direction—ce qui est encore faux. Les deux articles du *Monde* ont paru dans le mois de septembre, et cette feuille n'a été vendue que la semaine dernière. De sorte que la direction était la même, lorsque le premier article qui semblait incriminer M. Tassé, et le second qui l'exonèrait complètement, furent publiés, dans le journal en question.

M. P. B. Benoit, M. P. qui est allé planter sa tente dans le haut de la rivière le Lièvre pour y ouvrir un riche pays à la colonisation donne les nouvelles les plus encourageantes. Ainsi, il écrit à M. Jos. Tassé, M. P. une lettre dont nous extrayons ce qui suit :

"Je vous envoie la première lettre qui étrenne le chemin Chapleau, de la rivière Kiamika au lac Nominingue. La semaine prochaine, le chemin débouchera à la Lièvre. Une ère nouvelle s'ouvrira alors pour la colonisation des belles terres de la Kiamika et de la Lièvre.

"L'ouverture de ce chemin est certainement un évènement remarquable, et ses résultats seront immenses. Déjà les colons affluent de toutes parts ici. Vingt-trois lots ont été pris au dessus du canton Bouthillier, et cinquante lots dans le canton Kiamika.

"Trois croix, indiquant des plans d'église ont été plantées la semaine dernière, par le curé Labelle, lui-même ou sous sa direction. Déjà on parle de construction d'églises, de moulins et même de villages.

"Une région immense, hier déserte, vient d'être ouverte aux enfants du sol qui s'empressent de prendre les meilleurs lots."

COURRIER DE HULL

M. Georges Aubry, membre du Cercle Littéraire de cette cité, est parti pour Montréal où il doit poursuivre l'étude de la médecine.

Notre municipalité a défaut d'éclairage dans nos rues, veut du moins rendre le mouvement des piétons moins dangereux en renouvellant et réparant nos trottoirs.

Il parait que des artistes à la main légère font disparaître le bois appartenant aux commissaires d'école, dans le quartier numéro cinq. L'attention de notre corps de police va être attirée sur ce fait et si les coupables sont pris en flagrant délit ils seront sévèrement punis.

Le Rév. Père Thérien qui a habité plusieurs années dans cette paroisse est parti pour le Mattawa. Ce révérend monsieur est le véritable type du bon prêtre canadien, aimant ses paroissiens et aimé par eux et toujours pret à se sacrifier lorsqu'il y avait une âme à consoler ou à sauver. Les deshérités de la fortune se souviendront toujours de ce conseiller désintéressé qui allait et venait parmi eux comme un père parmi ses enfants.

Un nègre travaillant dans un de nos cours à bois a, avec des intentions douteuses, pénétré la nuit dans la maison d'un de nos citoyens. Une jeune demoiselle qui dormait dans la chambre dans laquelle il a entré, s'est reveillée en sursaut et voyant la tête hideuse du nègre au pieds du lit se mit à crier. En entendant les pas des autres personnes qui résident dans la dite maison et qui coururent porter secours le noir déguerpit par le chassis. Mais on l'avait reconnu et après avoir été renvoyé par ceux qui l'employaient et craignant les suites de son escapade, il prit les chars le lendemain et partit.

M. J. O. Laferrière, secrétaire-trésorier de cette cité a préparé ses statistiques criminelles pour l'année commençant le 1er octobre 1883 et se terminant le 30 septembre 1884. Un relevé de ces statistiques démontre que pour ce temps il a été entendu devant le recorder 40 causes. Ces causes sont toutes de peu de gravité ; quarante pour cent consistent en soulades simples ; quatre de ces causes sont pour infraction aux règlements municipaux ; la bohême a fonrni sept sujets ; port illégal d'armes à feu, un cas ; mauvais traitements à un cheval, un cas ; assauts sur police, trois cas ; vente de boisson le dimanche, un cas ; assauts et batteries, trois cas et usage de paroles menaçantes, un cas.

Avec une population de près de dix milles âmes nous considérons que les chiffres donnés plus haut, parlent éloqemment en notre faveur.

B. G. & CO.

GRANDE VENTE
AU COMPTANT
D'EFFETS de MAISON
—POUR—
1 SEMAINE SEULEMENT 1
COMMENÇANT
LUNDI, 15 SEPT.

COUVERTES EN LAINE, la paire : $1 25, $1 50, $1 75, $2 00, $2 25, $2 50, $2 75, $3 00, $3 50, $4 00, etc., etc.

TOILES A NAPPES, la verge : 18c, 20c, 25c, 30c, 35c et 40c.

COTONS & TOILES A DRAPS, la verge : 18c, 20c, 25c, 30c, 35c, 40c, etc.

SERVIETTES, la pièce : 3c, 4c, 5c, 7c, 10c, 12½c, 15c, etc.

Conditions Comptant.

BRYSON, GRAHAM & Cie.,
152 et 154, rue Sparks.

DEPARTEMENT DES POSTES
OTTAWA, 8 Octobre, 1884.

SUIVANT les arrangements recemment adoptés, les mandats sur la Poste (*Money Orders*), le et après le 1er Novembre 1884, pourront être obtenus dans tous les bureau de Poste du Canada, autorisés à cet effet, payables en France et en Belgique, jusqu'aux mon ants et d'après le tarif suivant :

N'excèdant pas.....	$10 ...	10 cts.
	20 ...	20
	30 ...	30
	40 ...	40
	50 ...	50

N. B.—Les remises faites par mandats sur la Poste comportent qu'une piastre du Canada équivaut à cinq francs et dix centimes.

W. H. GRIFFIN,
Député Maitre des Postes.
17-10-84 3 ins

ABANDON DU COMMERCE DE DETAIL

Nous avons décidé de discontinuer notre commerce de détail de marchandises sèches et nous offrons aujourd'hui tout notre assortiment à un

IMMENSE SACRIFICE

Toutes nos marchandises sont marquées à moins du prix coûtant.

Notre Vente a Sacrifice

Est maintenant commencée et se continuera jusqu'à ce que tout le fonds soit vendu SANS RESERVE.

Le stock s'élève à $75,000, et il faut qu'il parte.

RUSSELL, GARDNER & CIE.,
66 & 68 Rue SPARKS.

DEMENAGEMENT

M. P. DESILETS, tailleur, coin des rues Dalhousie et St Patrice, désire informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a transporté son établissement au

No. 300, rue Dalhousie,

Près de la rue Clarence, et qu'il continuera comme par le passé à donner pleine et entière satisfaction.

M. P. DESILETS remercie le public du patronage qu'il a reçu jusqu'à présent, et le sollicite de nouveau.

P. DESILETS, Tailleur.
24 sept. 1884. 1m.

CHAPEAUX D'AUTOMNE

Grande variété de Chapeaux pour hommes, enfants, etc, à des prix très réduits.

FOURRURES

Assortiment complet de Fourrures de toutes espèces, tel que

Robes pour voitures, Capots, Manteaux, Manchons, Casques, etc., chez

H. L. COTE
128, Rue Rideau.

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION D'EST.

L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT

Ligne Courte
ENTRE
OTTAWA ET MONTREAL

Arrangements d'ete commencant Lundi, 11 Aout 1884.

TABLEAU DES HRS.	Express Direct.	Express local.	Express de vitesse.	Express du soir.
	a.m.	a.m.	p.m.	p.m.
Laisse Ottawa....	4 57	8 15	4 45	7 03
		p.m.	p.m.	p.m.
Arr. à Montréal...	8 25	12 25	8 16	10 55
		a.m.	p.m.	p.m.
Laisse Montréal..	8 45	7 00	6 00	8 00
	p.m.	a.m.	p.m.	p.m.
Arrive à Ottawa.	12 05	11 25	10 00	11 30

D'ELEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

Connection à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884 :

L'Express du jour quitte Ottawa à 12.15 pm
" " Arr. à Toronto à 10.00 pm
" du soir quitte Ottawa à 11.35 pm
" " Arr. à Toronto à 8.45 am
" du jour quitte Toronto à 9.00 am
" " Arr. à Ottawa à 6.55 pm
" du soir quitte Toronto à 7.40 pm
" " Arr. à Ottawa à 4.50 am

Chars palais élégants sur les trains du jour. Chars dortoirs somptueux sur les trains du soir.

Connections à Smith's Fall, pour Brockville et le chemin de fer du Grand Tronc ; aussi pour le chemin de fer Utica and Black River et ses nombreuses connections pour le sud et l'est.

Connections à Toronto pour tous les points à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest.

Pour les billets, le prix du passage, les siéges dans le char-salon, la table de départ des trains pour le haut de l'Ottawa et tous les autres stations locales et autres informations concernant les passagers s'adresser au bureau des billets.

42 RUE ELGIN.

GEO. W. HIBBARD,
Assistant-Agent-Général des Passagers,
ARCHER BAKER,
Surintendant général.
W. C. VANHORNE,
Vice-Président.